

l'enfant est la véritable caisse d'épargne de l'ouvrier (ceci soit dit sans faire injure à l'autre), et que le meilleur moyen d'avoir des enfants sages était de l'être soi-même. Deux hommes se regardent dans un miroir, a-t-on dit, l'un se voit beau, l'autre laid : à qui la faute ? Est-ce au miroir ? Or, les enfants sont les miroirs des parents.

La gare de Tournai va subir prochainement une transformation complète. Des travaux considérables d'agrandissement sont rendus nécessaires par suite de la création de la ligne directe de Lille à Tournai et de la rectification de la ligne de Tournai à Bruxelles dont le trajet sera sensiblement raccourci.

La démolition des fortifications commencera dès le printemps.

Les travaux du chemin de fer de Saint-Quentin à Rouen sont déjà commencés sur plusieurs points du territoire d'Amiens. Lundi dernier, le premier coup de pioche était donné sur le territoire d'Amiens, et depuis ce temps un atelier d'ouvriers terrassiers est en pleine activité entre la ville et le Petit-Saint-Jean, dans l'angle formé par les rues de la Prairie et du Petit-Saint-Roch.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 11 janvier 1863.

Sommes versées par 118 déposants, dont 20 nouveaux. fr. 13,980

21 demandes en remboursement. » 5,227 49

Les opérations du mois de janvier sont suivies par MM. Louis Scrépel et Achille Wibaux, directeurs.

Pour toute la chronique locale, J. REBOUX.

THÉÂTRE.

Nous avons terminé notre précédent article sur les représentations de M^{lle} Scriwaneck en nommant le *Vicomte de Létorière*. Cette pièce, ainsi jouée, mérite autre chose qu'une simple mention et nous reprenons notre examen au point où nous l'avons laissé.

Le *Vicomte de Létorière* est un des plus jolis vaudevilles que nous ayons au théâtre. L'action a un but ; elle y marche franchement au milieu d'incidents naturels quoique imprévus, qui la servent sans l'embrouiller. Le dialogue rapide, pétillant, est plein de mots fins, spirituels et surtout d'une gaieté qui enlève le rire sans tomber dans le trivial ; aussi le talent de M^{lle} Scriwaneck brille-t-il de tout son éclat dans le rôle de ce petit vicomte, entouré d'ennemis, qui mystifie tout le monde et que tout le monde finit par trouver charmant. La partie la plus difficile de ce rôle est celle où ayant découvert le goût secret de l'arbitre de qui dépend le sort de son procès, il feint de se griser avec lui pour mieux s'assurer de sa faveur. Comme cette ivresse est réjouissante et conserve jusque dans ses écartés les allures de l'homme de cour ! Notre apprenti roué est aimable et gracieux, même en chancelant sur ses jambes et en s'accrochant au cou du gros conseiller qui a grand peine à se soutenir lui-même. — Nous devons dire que M. Victor Gay seconde parfaitement M^{lle} Scriwaneck. Cet artiste consciencieux qui sait toujours adapter son physique, sa tenue, sa diction, aux différents caractères des personnages qu'il est chargé de représenter, nous a fait voir dans celui de Despériers le type ressemblant de ces robins du 18^e siècle dont on retrouve encore des portraits dans quelques collections d'antiquités, et, quand il a absorbé en liquide les meilleurs auteurs de sa bibliothèque, son ivresse lourde et bruyante forme un excellent contraste avec celle du petit vicomte. Il faut aussi rendre justice aux autres artistes qui concourent à la représentation de cette pièce. Chacun d'eux est convenable dans la mesure de l'importance du rôle dont il est chargé et s'en acquitte de manière à assurer le succès de l'ensemble.

Nous aurons bientôt, du reste, l'occasion d'en parler avec plus de détails.

Le spectacle de jeudi dernier était un véritable tour de force. M^{lle} Scriwaneck jouait dans trois pièces, sept rôles différentes : Une baronne de 68 ans qui, malgré ses cheveux blancs et ses rides, parvient à prouver que la vieillesse peut remplacer, jusqu'à un certain point, par l'indulgence et la bonté, les charmes du jeune âge ; une jeune créole de 18 ans, ardente et naïve qui fait bientôt oublier sa vieille tante ; un petit berger breton amoureux et timide ; une actrice en voyage qui, pour protéger de jeunes amoureux et berner un brutal de prétendu, se transforme d'abord en petite fille mal élevée, forçant ce malotru à danser à la corde, jouant à la raquette avec son chapeau et arrachant un pan de sa redingote, ensuite en jeune demoiselle romanesque et enfin en veuve revêche, pincée et avare qui a déjà enterré trois maris et ne serait pas fâchée d'en ensevelir un quatrième.

C'est quelque chose d'incroyable que l'entrain, la verve et la fraîcheur de moyens qu'avait conservés M^{lle} Scriwaneck à la fin d'une soirée si laborieuse.

Cette observation nous rappelle que nous n'avons encore rien dit de la partie musicale du talent de cette charmante actrice. Formé, grandi dans les théâtres où l'on ne joue que le vaudeville, ce talent a dû se conformer aux usages locaux et, dans les situations où il faut, comme on dit, brûler les planches, elle sait comme une autre parler le couplet en jetant par intervalle une note très juste à laquelle l'orchestre, qui accompagne à la course, se rattache du mieux qu'il peut ; mais qu'il vienne une scène gracieuse ou sentimentale, une douce mélodie, un chant neuf ou vieux, n'importe ! la comédienne devient cantatrice ; elle trouve dans sa voix de nouveaux moyens de plaire, par la pureté des sons, la justesse des intonations et la manière à la fois sûre et délicate de soutenir les notes élevées sans vaciller, sans faiblir, même après les excentricités d'un rôle comique.

La foule qui sent, même alors qu'elle n'analyse pas, se porte avec empressement aux représentations de M^{lle} Scriwaneck ; cela se comprend. Déjà elle a consenti à retarder son départ et dimanche dernier, le Directeur est venu annoncer que, pour satisfaire au désir manifesté par un grand nombre de personnes, elle jouerait encore une ou deux fois. Les amateurs retardataires, aussi bien que ceux qui ont assisté à toutes les représentations, ne manqueront pas certainement cette occasion de goûter un plaisir qui ne laisse après lui ni trouble ni regret. B.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture. le 12 le 13 hausse baisse
3 % ancien. 70.40 70.05 » » 3
4 1/2 au compt. 98.20 98.30 » 40 »

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 12 janvier 1863.

La nomination de Mgr. l'évêque de Nancy, à l'archevêché de Paris vient d'être annoncée par le *Moniteur*.

Mgr. Georges d'Arbois, est né à Fays-Billot (Haute-Marne), en 1813. Il fut nommé par S. M. l'Empereur à l'évêché de Nancy par décret du 26 août 1859 et il fut sacré le 30 novembre de la même année.

Mgr. d'Arbois fut longtemps vicaire général du diocèse de Paris. C'est un prêtre d'un grand savoir, plein de prudence, éloquent et d'une grande dignité tout en se montrant toujours d'une affabilité exquise.

Une circulaire de M. le Ministre de la justice va, dit-on, être adressée aux magistrats des divers ressorts, afin d'y introduire les améliorations mises à exécution

à Paris dans le but de remédier autant que possible aux inconvénients de la détentation préventive.

On assure que la session parlementaire qui s'ouvre aujourd'hui sera fort remplie. Parmi les projets dont le corps législatif va être saisi, on compte la loi sur l'organisation de l'enseignement public ou des collèges français, comme la voix publique les a déjà désignés, et la loi sur l'enseignement des jeunes filles.

Une dépêche de Londres signale une note publiée par l'*Observer*, dans laquelle il est dit :

« Il est faux que l'Empereur des Français ait renouvelé son offre de médiation dans les affaires d'Amérique. L'Angleterre n'a reçu aucune proposition de ce genre. L'Empereur a déclaré à M. Dayton qu'il n'avait pas l'intention de renouveler cette offre. »

On écrit de Gibraltar que le gouverneur de la forteresse, dans la réception officielle de fin de l'année, aurait déclaré aux officiers de la garnison que les bruits répandus au sujet de la restitution de cette place à l'Espagne n'avaient aucun fondement.

Les nouvelles de Rome signalent un nouvel acte de générosité de Pie IX. Sa Sainteté a permis aux libéraux de Viterbe, qui avaient émigré en 1860, de rentrer dans les États pontificaux.

Une dépêche d'Athènes, en date du 10 janvier, nous apporte la nouvelle que c'est le parti de Grivas qui l'emporte au sein de l'Assemblée nationale.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

INDUSTRIE ET COMMERCE

Le *Moniteur* publie un rapport du lieutenant Bouyer sur la culture du coton à la Guyanne hollandaise. Ce rapport contient des détails intéressants sur la méthode employée par les planteurs et sur les diverses appropriations des terrains. Les résultats acquis sont déjà importants, et ce qu'on a fait dans la colonie hollandaise on pourrait d'autant mieux le faire dans la Guyane française que les cotons de Cayenne étaient autrefois estimés. Le rapport se termine par la particularité suivante :

« Le cotonnier a bien des ennemis. Outre les crabes de terre, le criquet vulgaire, la courtilière, la fourmi manioc, les chenilles qui l'attaquent pendant son enfance, plus tard, alors que l'arbuste arrive au terme de sa carrière productive, quand la floraison la plus splendide semble promettre une récolte abondante, un fléau pareil aux plaies d'Égypte vient anéantir quelquefois les espérances les mieux fondées. »

« Quelques papillons jaunes volent dans l'air ; les planteurs palissent et se regardent avec inquiétude. Le nombre de ces papillons augmente ; ils s'abattent sur la plantation ; ils y déposent des milliers d'œufs ; une génération presque spontanée inonde les plantes de petites chenilles qui grandissent aux dépens des feuilles, des fleurs et des tiges. Ces éphémères font une rude besogne dans leur courte et fatale carrière, et la récolte est perdue. Les bruits partiels de ces millions de petites mouches se réunissent en un bruissement immense qui rappelle la voix lointaine de la mer, et le planteur assiste les bras croisés à l'agonie de sa plantation. »

FAITS DIVERS.

— On lit dans l'*Autorité* de Dunkerque : « Il m'est arrivé, l'autre soir, une chose dont je suis encore tout ému. L'événement s'est passé à Paris, dans un escalier où j'étais seul. de mon espèce du moins, et cependant peu de drames à cinquante personnages ont fait sur moi une aussi profonde impression. Est-ce à tort ?... Je m'en rapporte à vous, à votre

jugement, à votre sentiment surtout. — Voici le fait dans toute sa naïveté :

« L'autre soir donc, j'étais dans un hôtel du faubourg Saint-Honoré, où se donnait une belle fête. L'invitation était pour neuf heures, et minuit frappait à toutes les pendules. Personne n'arrivait plus, et personne ne sortait encore. Le large et haut escalier ressemblait à ces palais déserts dont nous parlent les contes d'Orient. A peine ai-je monté quelques marches, qu'une grosse boule de feu tournoyante passe rapidement devant mes yeux, et repasse deux fois, en me frottant les cheveux, puis remonte et redescend plus lourde. C'était comme un météore rouge, vert et jaune... et de ce météore incompréhensible sortaient des cris aigus, une voix haletante, et cette voix prononçait des paroles saccadées, et ces paroles disaient : « Jacquot ! Jacquot ! il a bien déjeuné, Jacquot ! il est bien content, bien content, Jacquot ! — Je m'arrête stupefait, je regarde fixement et je reconnais sous ces voiles de flamme un pauvre perroquet dévoré comme par la robe Nessus. La malheureuse bête, sortie de la cage, se sera sans doute approchée d'un des becs de gaz de l'escalier, le feu aura pris à son aile, et aura gagné tout son corps avec la rapidité même de son vol... Enfin, aux trois quarts consumé, après bien des tours dans l'air, après s'être heurté convulsivement aux quatre murs de stuc, il vint tomber à mes pieds, en articulant toujours : « Il est bien content, Jacquot ! — Ce déplorable oiseau, à qui on n'avait appris qu'une seule phrase, et qui était obligé, par routine, de se servir des paroles de la joie jusque dans les tortures de l'agonie, me fendait le cœur, et j'eus la faiblesse, peut-être la sagesse, de ne pas entrer au bal. Et, en revenant chez moi, je songeais à quelque pauvre comédien qui doit souvent grimacer la gaieté quand il a le désespoir dans l'âme. »

« Ne pourrait-on pas faire du *Perroquet incendié* une fable qui ne le céderait en rien à beaucoup d'autres ? Quel dommage que La Fontaine soit mort sans héritiers ! »

— Les journaux de Lyon continuent le récit des désastres causés par un ouragan terrible, qui a éclaté dans cette ville. Beaucoup de cheminées se sont écroulées, des pierres se sont brisées en éclat sur la voie publique. Les personnes blessées, surtout des femmes et des vieillards, sont si nombreuses, que nous renonçons à en donner la liste. Plusieurs ont des membres fracturés, et on les a transportés à l'hospice. Un vieillard de soixante ans a été tué par une pierre détachée d'une cheminée. Des maisons ont été enfoncées ou se sont écroulées. Un ouvrier a été emporté par le vent et jeté dans le Rhône, mais il a été sauvé par un de ses camarades. De mémoire d'homme, on n'a jamais vu un pareil désastre ; il s'est, en outre, étendu sur les environs.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

BULLETIN FINANCIER.

12 janvier 1863.

La Bourse débute faiblement sous l'impression de la baisse des fonds anglais et des bruits répandus sur une nouvelle diminution de l'encaisse de la Banque de France.

Le caractère essentiellement pacifique du discours de l'Empereur ne suffit pas à empêcher le mouvement rétrograde de la rente et des valeurs, et la Bourse, après s'être un moment relevée vers une heure, est encore plus mauvaise à la fin qu'au commencement.

La rente, ouverte à 70.45, a fait 70.50 au plus haut, 70.45 au plus bas, pour finir à 70.20.

Les consolidés sont venus avec un quart de baisse à la première cote ; mais ils avaient regagné 1/8 à la deuxième cote, en sorte que les consolidés sont de 93 à 93 1/8.

Les fonds de Vienne sont bien tenus ; les changes baissent.

L'emprunt italien, affecté par les bruits d'emprunt, est tombé de 70.40 à 69.95.

Le Mobilier français s'est traité de 1150 à 1135 ; le Mobilier espagnol de 855 à 840, l'Orléans de 1085 à 1082.50 ; le Midi, sur

lequel les transactions ont été très animées ; de 810 à 817.50 ; le Nord à 1030 ; l'Est de 530 à 528.75 ; le Lyon de 1180 à 1182.50 ; l'Ouest à 540 ; le Saragosse de 662.50 à 660 ; le Nord de l'Espagne de 530 à 527.50.

Les Autrichiens, très recherchés, varient de 527 à 517.50, et les Romains de 370 à 375.

Les Lombards font 600 et 605 ; les Transatlantiques 562.50 ; les Portugais 505.

Cours moyen du comptant : 3 % 70.25.

4 1/2 % 98.10.

Banque de France, 3,400.

Crédit foncier, 1,475.

Pour extrait : J. REBOUX.

THÉÂTRE DE ROUBAIX.

Jeu de 15 janvier.

11^e représentation de M^{lle} SCRIVANECK

premier sujet des théâtres du Palais-Royal

et des Variétés,

GENTIL BERNARD ou L'ART D'AIMER

comédie-vaudeville en 5 actes.

M^{lle} Scriwaneck remplira le rôle de Gentil Bernard.

LE POUR ET LE CONTRE, proverbe en 1 acte.

COMPAGNIE DES

Mines de Béthune.

DÉPÔT DE

CHARBONS GRAS

des fosses de

BULLY, MAZINGARBE ET VERMELLES.

VENTE A L'HECTOLITRE

Mesure des fosses.

La Compagnie des Mines de Béthune, dont le dépôt de charbons est situé PRES DE LA GARE DU CHEMIN DE FER, rue Latérale, à Roubaix, prie MM. les consommateurs de vouloir bien faire leurs commandes un ou deux jours à l'avance, afin qu'il ne soit apporté aucun retard dans les livraisons ; les charbons qui lui seront demandés seront toujours fournis exempts de tous mélanges, très galleux, bien sévets et nouvellement extraits, aux prix suivants :

GROSSE GAILLETTERIE, (l'hectolitre pesant 80 k., mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris), 2 fr. 50

MOYEN (dit tout-venant) 1^{re} qual., 1 fr. 85 (l'hectolitre, mesure des fosses, mis en voiture et rendu à domicile pour la ville (octroi compris), 2^e id. 1 fr. 65

FINES NOISSETTES 1 fr. 55 (l'hectolitre pesant 80 k., pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris), 2 fr. 45

MOYEN (dit tout-venant) 1^{re} qual., 1 fr. 80 (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris), 2^e id. 1 fr. 60

FINES NOISSETTES, 1 fr. 50 (l'hectolitre de 80 kilogr. pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne, 2 fr. 40

MOYEN (dit tout-venant) 1^{re} qual., 1 fr. 75 (l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne, 2^e id. 1 fr. 55

FINES NOISSETTES, 1 fr. 45 (Au comptant sans escompte).

N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix qui peut varier de 15 à 20 c. entre l'hectolitre COMBLE dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.

Les droits d'octroi seront déduits sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Poivrée, 29, ou au dépôt même, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

VÉRITABLE PRIX FIXE. — DÉPÔT DE FABRIQUE

A la ville de Verviers, rue des Chapeliers, 22, à Tournai

DRAPS ET NOUVEAUTÉS D'HIVER

Draps, Nouveautés pour Pantalons et Paletots, Gilets et Cravates, Soieries, Velours, Mérinos, Paramatas, Orléans et Flanelles.

Quiconque veut bien s'habiller et ne payer ses effets que leur valeur réelle, ne peut mieux s'adresser qu'à la

MAISON A. CAZY ET C^{IE}

RUE DES CHAPELIERS, 22, TOURNAI

Cette Maison qui, de longue date, traite les affaires sur une échelle tout à fait grandiose (elle trouve inutile de rappeler ici la manière qu'elle emploie, vu qu'elle en a donné le détail dans ses annonces antérieures), offre à l'acheteur un bénéfice incontestable de 30 à 40 pour cent en dessous des prix des autres maisons, non-seulement elle défie toute concurrence, mais elle est certaine que l'acheteur qui l'honore de sa confiance est toujours satisfait du bon goût et de la qualité de ses marchandises.

On peut se convaincre du bon marché qu'elle offre par l'aperçu de ses prix (et mieux encore en visitant ses magasins, sans être tenu pour cela de faire le moindre achat).

Nouveautés (confection pour dames) de fr. 3-50 à 40-50. — Les modèles et patrons les plus nouveaux sont remis aux personnes qui font leur achat dans la maison.

AVIS IMPORTANT. — La MAISON AUG. CAZY et C^e voulant donner à l'acheteur une preuve irrécusable de sa loyauté, ACCORDE VINGT JOURS pour échanger, ou rendre le montant de toutes marchandises qui ne conviendraient plus, ou qui auraient été achetées ailleurs aux mêmes conditions (qualité égale.)